

## Obligations relatives à la mise sur le marché des équipements hertziens et des équipements terminaux de télécommunications (directive R&TTE)

Ce document précise les dispositions réglementaires relatives à la mise sur le marché des équipements relevant de la directive R&TTE. Dans tous les cas, la réglementation applicable fait foi.

### Définitions

#### TTE

Équipement terminal de télécommunication

#### Équipement hertzien de classe 1

Équipement hertzien qui peut être mis sur le marché et mis en service sans restrictions.

#### Équipement hertzien de classe 2

Tout équipement hertzien qui n'est pas inclus dans la définition de la classe 1

### Remarques:

- Veuillez noter que certains équipements sont en même temps des équipements hertziens **et** des équipements terminaux de télécommunications. Dans ce cas, les exigences applicables sont cumulées (par exemple : GSM, terminal TETRA, téléphone ISDN-DECT,...).
- L'indication © dans une case du tableau récapitulatif signifie que l'exigence doit obligatoirement être respectée pour ce genre d'équipement et que l'information concernée doit figurer à l'emplacement indiqué.
  - (1) Veuillez noter que le marquage de conformité de l'équipement aux exigences applicables doit être apposé sur tous les documents d'accompagnement, y compris le mode d'emploi.
- L'indication ☑ dans une case du tableau récapitulatif signifie que l'information concernée doit être fournie, mais que son emplacement est choisi librement parmi les possibilités indiquées.
  - (2) La déclaration de conformité doit être fournie avec chaque produit; elle peut prendre la forme d'un document séparé ou être fournie dans le mode d'emploi ou sur l'emballage.
- Le symbole **NBnr** utilisé dans les pages suivantes correspond au numéro d'identification de l'organisme notifié (Anglais « Notified Body => NB ») intervenu dans le cadre de la procédure d'évaluation de la conformité. Ce numéro d'identification se compose de quatre chiffres. La liste des organismes notifiés dans le cadre de la directive R&TTE ainsi que leur numéro d'identification figurent sur le site Internet de la Commission Européenne.

### Liens utiles en relation avec la R&TTE

Commission Européenne : <http://www.europa.eu.int/comm/enterprise/rtte/index.htm>

Liste des équipements hertziens de classe 1 : [www.ero.dk/rtte](http://www.ero.dk/rtte)

Cliquer sur le numéro de la sous-classe correspondante pour obtenir les paramètres exacts à respecter pour être considéré comme un équipement de classe 1.

La Radio and Telecommunications Terminal Equipment Compliance Association (R&TTE CA): <http://www.rtteca.com/>. R&TTE CA publie des lignes directrices techniques concernant la conformité des équipements.

Liste des codes de pays (ISO 3166): <http://www.iso.ch/iso/en/prods-services/iso3166ma/02iso-3166-code-lists/list-en1.html>. L'utilisation des abréviations à 2 lettres de cette liste de codes est vivement recommandée (voir également la dernière page).

Obligation	Applicable aux:		Comment remplir les obligations ?	Où ?			Langues	Exemples
	TTE	Equipe-ments hertziens		Equipe-ment	Mode d'emploi	Emballage		
	Classe 1	Classe 2						
Conformité aux exigences essentielles		<input type="radio"/>	Après avoir subi avec succès une procédure d'évaluation de la conformité et après avoir constitué la documentation technique.					Conformité aux exigences essentielles.
Identification		<input type="radio"/>	Le type, le nom du fabricant et le n° de série (ou le n° de lot) sont indiqués.	<input type="radio"/>				
Marquage (1)	Marquage CE	<input type="radio"/>	Le marquage CE est apposé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<b>CE</b>
	Identification du n° ON	<input type="radio"/>	Le n° d'identification de l'Organisme Notifié (ON - NB) doit être indiqué s'il est intervenu dans la procédure d'évaluation de la conformité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<b>NBnr</b>
	Signe d'alerte (Alert-sign)		<input type="radio"/>	Le signe d'alerte doit être apposé à la suite du marquage CE dès qu'il existe une restriction à l'utilisation de l'équipement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<b>!</b>
Notification		<input type="radio"/>	La personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement doit notifier son intention au moins 4 semaines avant qu'il ne soit placé pour la première fois sur le marché national. Le formulaire doit être envoyé à l'autorité nationale responsable.					Lien avec les autorités nationales : <a href="http://www.europa.eu.int/comm/enterprise/rte/weblinks.htm">http://www.europa.eu.int/comm/enterprise/rte/weblinks.htm</a>
Indication de l'usage auquel l'équipement est destiné		<input type="radio"/>	Description écrite <b>ou</b> Description sous forme visuelle <b>ou</b> Description en utilisant des termes connus du public	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	de la région où l'installation est mise sur le marché (région avec plusieurs langues : toutes les langues)	Téléphone sans fil avec répondeur. Télécommande de porte de garage. Illustration sur l'emballage, photo, pictogramme, équipement visible à travers l'emballage. Babyphone, modem, PMR, Terminal GSM, ...
Indication des pays où l'équipement est destiné à être utilisé		<input type="radio"/>	Description écrite <b>ou</b> description sous forme écrite abrégée <b>ou</b>  avec un pictogramme		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		Cet équipement peut être utilisé en GB, France. GB, FR, DE, IT, CH
Indication des éventuelles restrictions d'usage		<input type="radio"/>	Description écrite	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'utilisation de cette installation nécessite l'obtention d'une licence en CH, HU, GB.
Indication des interfaces des réseaux auxquels l'équipement est destiné à être raccordé	<input type="radio"/>		Description écrite <b>ou</b> Description en utilisant des termes connus du public	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce téléphone est destiné à être raccordé au réseau analogique français. ISDN, GSM, ADSL, ...	
Déclaration de conformité (DC)		<input type="radio"/>	L'une ou l'autre des informations suivantes accompagne l'équipement (TCAM6(00)30): "Par la présente, [nom du fabricant] déclare que l'appareil [type d'appareil] est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. " ainsi que : <ul style="list-style-type: none"> <li>l'indication de l'emplacement exact où il est possible de se procurer une copie de la DC (adresse Internet ou postale) <b>ou</b></li> <li>une copie de la DC dans la langue originale accompagnant chaque équipement</li> </ul> <b>Ou</b> une copie de la DC complète est jointe		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(2)	Dans la(les) langue(s) officielle(s) de la région où l'installation est mise sur le marché (région avec plusieurs langues : toutes les langues)  Par la présente, [Nom du fabricant] déclare que l'appareil [type d'appareil] est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. La déclaration de conformité peut être consultée sur le site : <a href="http://www.address.com/DoC.pdf">www.address.com/DoC.pdf</a> . Par la présente, [Nom du fabricant] déclare que l'appareil [type d'appareil] est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. Et la DC dans la langue du fabricant (par ex. suédois).  La DC doit contenir au minimum le nom et l'adresse du fabricant, la description de l'équipement, les normes appliquées, date, identité et signature de son auteur.

## Procédure d'évaluation de la conformité et marquage

Procédure		Applicable aux équipements:		Rôle de l'organisme notifié NBnr (si impliqué)	Marquage	
		sans composante hertzienne	avec composante hertzienne		TTE Classe 1	Classe 2
II	Contrôle interne de la fabrication	Équipement terminal	Récepteur		CE	
III	Contrôle interne de la fabrication plus essais spécifiques de l'appareil		Équipement hertzien comprenant un émetteur conforme aux normes harmonisées		CE	CEⓈ
				Définition des séries de tests essentiels	CE NBnr	CE NBnrⓈ
IV	Dossier de construction technique	Équipement terminal	Équipement hertzien comprenant un émetteur non conforme ou conforme partiellement aux normes harmonisées	Opinion sur la conformité de l'équipement à partir de l'examen du dossier de construction technique établi par le fabricant	CE NBnr	CE NBnrⓈ
V	Assurance qualité complète	Tout équipement couvert par la directive R&TTE		Certification du système de qualité du fabricant	CE NBnr	CE NBnrⓈ

### Marquage d'un équipement comportant un composant soumis à la directive R&TTE

L'équipement comportant un composant soumis à la directive R&TTE doit être marqué comme suit :

- L'équipement qui contient, au moment de la mise sur le marché, comme un élément intégral un composant soumis à la directive R&TTE et qui n'est pas destiné à être monté ou démonté par l'utilisateur doit comporter les marquages exigés par la directive R&TTE. De plus, le mode d'emploi doit comporter les informations requises par la directive R&TTE (par ex. indication des restrictions géographiques à l'utilisation) ;
- S'il est possible à l'utilisateur de monter ou de démonter un composant soumis à la directive R&TTE d'un équipement non soumis à cette directive (par ex. ordinateur portable), ce dernier n'a pas à comporter les marquages requis par la directive R&TTE.

### Liste des codes nationaux

Pays	ISO 3166 Code à 2 lettres	Pays	ISO 3166 Code à 2 lettres
Autriche	AT	Malte	MT
Belgique	BE	Pays-Bas	NL
Chypre	CY	Pologne	PL
République Tchèque	CZ	Portugal	PT
Danemark	DK	Slovaquie	SK
Estonie	EE	Slovénie	SI
Finlande	FI	Espagne	ES
France	FR	Suède	SE
Allemagne	DE	Royaume-Uni	GB
Grèce	GR	Islande	IS
Hongrie	HU	Liechtenstein	LI
Irlande	IE	Norvège	NO
Italie	IT	Suisse	CH
Lettonie	LV	Bulgarie	BG
Lituanie	LT	Roumanie	RO
Luxembourg	LU	Turquie	TR

## Déclaration de conformité

Nous \_\_\_\_\_  
*[Nom du fabricant ou de son mandataire établi dans la Communauté]*

\_\_\_\_\_  
*[Adresse]*

déclarons sous notre propre responsabilité que le produit

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*[Nom, type ou modèle, no. De lot, d'échantillon ou de série, éventuellement sources et nombre d'exemplaires]*

auquel cette déclaration s'applique, est conforme aux normes applicables ou autres documents normatifs

\_\_\_\_\_  
*[Titres et date de publication des documents mentionnés]*

Conformément aux dispositions de .....

\_\_\_\_\_  
*[Le cas échéant, directives communautaires, autres réglementations]*

\_\_\_\_\_  
*[Lieu, date]*

\_\_\_\_\_  
*[Nom, signature du responsable]*